

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 35 (1909)
Heft: 18

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

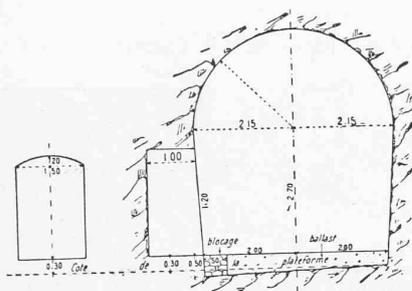


Fig. 14. — Dans les roches compactes. — 1 : 150.

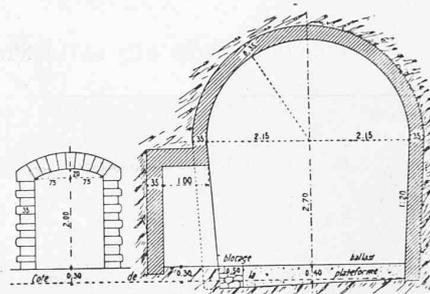


Fig. 15. — Dans les terrains détritiques. — 1 : 150.

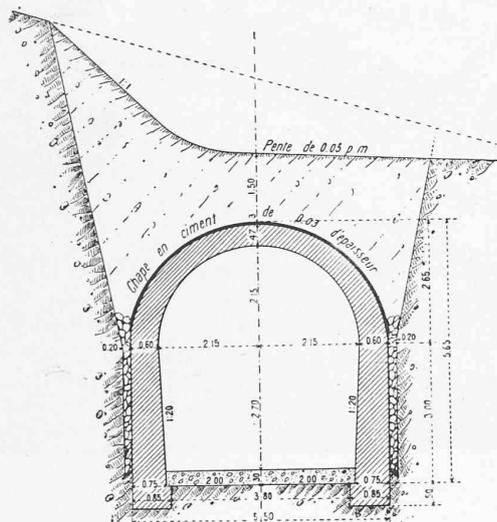


Fig. 16. — Galerie couverte. — 1 : 150.

Profils de souterrains.

CHEMIN DE FER A CRÉMAILLÈRE
DE CHAMONIX AU MONTENVERS (Mer de Glace).

Concours pour les bâtiments de la Maternité et de la Pédiatrie, à Lausanne¹.

Nous reproduisons à la page 210 deux planches du projet « Science et Charité », de M. Thèvenaz, architecte, à Lausanne.

« Les Tourelles St-Laurent », à Lausanne.

Construit sur l'emplacement de l'ancienne pharmacie Feyler, à l'angle des rues St-Laurent et Haldimand, dans l'un des quartiers les plus animés de la ville, cet immeuble était destiné à contenir spécialement des locaux affectés au commerce et aux affaires.

Le terrain, d'une surface restreinte (240 m²), et d'un prix très élevé pour la place de Lausanne, environ 1000 fr. le m², avait l'avantage d'offrir un grand développement de façades. Le programme imposé aux architectes, MM. Baud & Hoguer, à Lausanne, exigeait que la destination du bâtiment fût bien accusée par les magasins, lesquels, à dé-

¹ Voir N° du 10 septembre 1909, page 198.

faut de grande surface, devaient retenir l'œil par de vastes avantures.

Le bâtiment est excavé en toute surface à 5,50 m. en contre-bas de la place St-Laurent, de façon à former deux sous-sols, contenant les caves et bûchers des appartements, ainsi que des laboratoires, dépôts, locaux du chauffage central, machinerie de l'ascenseur, etc.

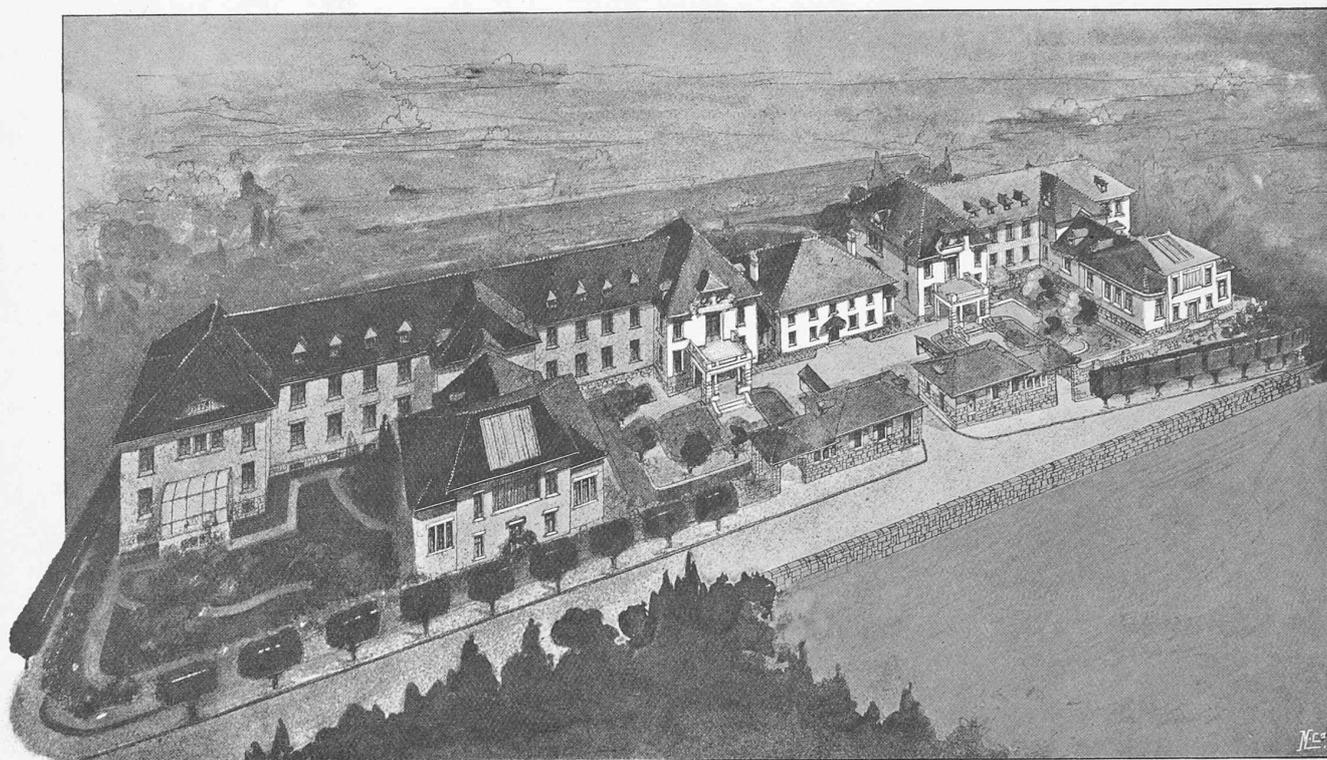
Le rez-de-chaussée est occupé par cinq magasins, dont deux sont loués par un seul commerçant qui a profité de la disposition du plan pour obtenir une devanture sur la rue St-Laurent et une sur la rue Haldimand; au reste, dans l'avenir, par la suppression des cloisons de séparation, le plan permet l'aménagement de deux seuls vastes magasins, l'un à gauche, l'autre à droite de l'entrée de la maison. L'entresol contient des locaux attenants aux magasins ou des bureaux.

Les 1^{er}, 2^e et 3^e étages sont distribués en deux appartements de quatre chambres, cuisine, W.-C. Le 4^e étage a été aménagé dans son entier pour atelier et appartement de photographe.

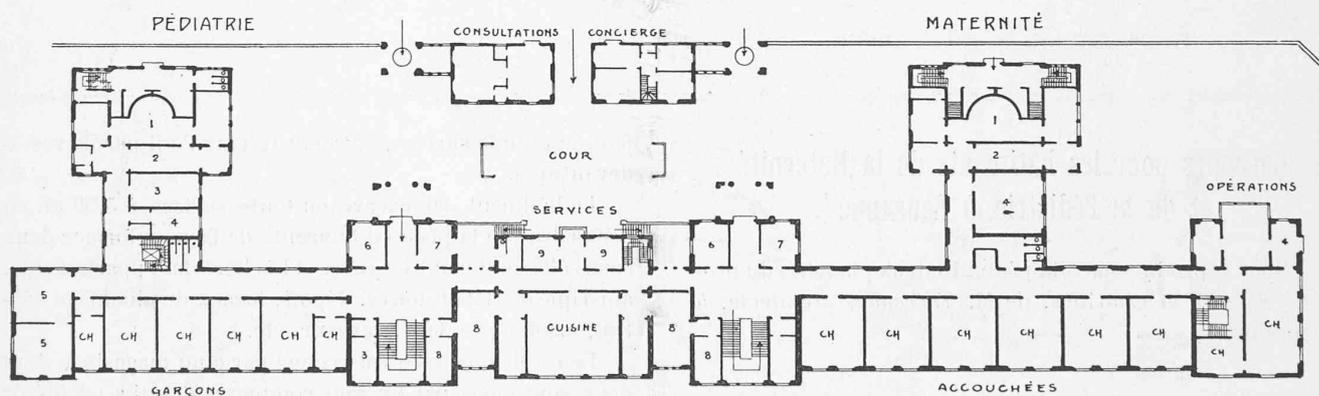
Aux combles sont des locaux accessoires, buanderie, étendage, chambres de débarras, etc.

Du côté de la rue St-Laurent, l'atelier de photographie occupe toute la hauteur de la toiture: l'éclairage en est

CONCOURS POUR LES BATIMENTS DE LA MATERNITÉ ET DE LA PÉDIATRIE, A LAUSANNE



Vue à vol d'oiseau.



Plan du rez-de-chaussée.

LÉGENDE : 1 = Auditorio. — 2 = Collections. — 3 = Cuisines. — 4 = Bains. — 5 = Réfectoires. — 6 = Ch. de garde.
7 = Chef de service — 8 = Offices. — 9 = Economat et provisions.

5^{me} prix : Projet « Science et Charité », de M. Thévenaz, architecte, à Lausanne.

assuré par un vitrage cintré de construction appropriée, exécuté par la maison Zimmermann, de Stuttgart.

La surface disponible étant fort mesurée, tous les murs intérieurs ont dû être supprimés dès le rez-de-chaussée. Afin d'obtenir un système de construction homogène, les architectes ont employé le ciment armé pour toutes les colonnes, sommiers et planchers, ainsi que pour la toiture ; les pavillons des bow-window seuls sont en bois.

Au rez-de-chaussée les colonnes soutenant les sommiers

sont de section circulaire, tandis qu'aux étages elles sont de section rectangulaire et noyées dans l'épaisseur d'un parpaing ou d'un galandage double de 0,15. Les sommiers sur les devantures au 1^{er} étage devaient supporter la charge entière des façades et des poutres, les arcs en pierre n'ayant qu'un but décoratif et ne devant subir aucun effort. Ces sommiers forment une ceinture sans solution de continuité sur les trois façades et sont ancrés aux deux extrémités dans le mur mitoyen. Ce travail hardi est